

## Compte rendu du CHSCT du 20 février 2018

### SEINE-MARITIME

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la Seine Maritime était présidé pour la première fois par monsieur Jean-Paul Balzamo, Directeur Inter-régional des Douanes de Normandie.

#### Nouveau braquage du Centre des Finances Publiques d'Harfleur :

Un mois seulement après le précédent braquage, le même homme, encagoulé et porteur d'une arme à blanc, est entré au CFP et a tenté d'enjamber l'accueil pour s'emparer de l'encaisse. L'individu a cette fois été interpellé et incarcéré.

La DRFiP a rappelé les travaux de sécurisation prévus suite au précédent événement, et qui comprennent en particulier la mise en place d'une vitre séparant les agents des usagers, la dépose d'une cloison qui gênait la visibilité, des améliorations du système de vidéo-surveillance et du système d'alarme. Les travaux seront réalisés pour mars/avril. À la demande des organisations syndicales, une **visite du site par le CHSCT** sera ensuite à programmer.

Nous avons demandé ce qui justifiait que de telles mesures ne soient pas prises dans les **autres services** traitant du numéraire. Il nous a été répondu que le guichet de ce site présentait un abaissement particulier qui facilitait l'enjambement. D'autre part, la surface vitrée pourrait avoir des conséquences négatives sur l'ambiance lumineuse et sonore en particulier.

La question de **l'absence de déclarations d'accident de travail** a fait débat. L'administration dit ne pas vouloir « harceler » les agents pour qu'ils fassent des démarches, alors qu'eux voudraient « passer à autre chose », et qu'ils ont déjà fait l'effort de se porter partie civile contre l'agresseur.

Les représentants du personnel ne partagent pas cette appréciation et rappellent que des séquelles post-traumatiques peuvent apparaître **longtemps après les faits**. De plus, des agents ont indiqué ne pas avoir déclaré d'accident de travail, ne sachant pas comment établir la déclaration et faire reconnaître les faits par un médecin. Nous dénonçons donc un défaut d'accompagnement dans cette démarche de la part de l'administration.

Le président émet des doutes sur la validité d'une procédure d'accident de travail, compte tenu de la difficulté de faire reconnaître un choc émotionnel par un médecin, et accepte la proposition d'un représentant du personnel d'établir une fiche de signalement afin de tracer cet événement et d'assurer un suivi.

***Nous maintenons cependant notre position en faveur des déclarations d'accident de travail dans tous les cas, y compris quand il s'agit de lésions psychologiques !***

---

Parmi les thèmes qui apparaissent dans les **registres Santé et Sécurité au Travail (RSST)**, on note à nouveau la question de la **température au Bureau Central** des douanes du Havre, avec une mention du service du SME, qui signale une température de 17° et des passages d'air froid à travers le mur. Un diagnostic thermique du bureau central nous est annoncé, et un remplacement progressif des fenêtres est également envisagé.

Plusieurs mentions dans le RSST concernent un **dégagement de gaz** industriel provenant de l'usine Yara, à Gonfreville l'Orcher, le 13 décembre. Les douaniers du **CREPS** ont souffert de gêne respiratoire, de sensations de brûlure, de maux de tête et jusqu'au vomissement ! La réponse de l'administration à ces mentions est assez déroutante : on nous parle longuement du travail réalisé sur les consignes Seveso, on nous indique qu'au cas présent il n'y a pas eu de dysfonctionnement dans les installations de Yara, qu'il n'y avait pas d'alerte... **Il est pourtant flagrant que les agents ont été exposés à une forte pollution de l'air !** Nous rappelons que les agents et leurs chefs de service doivent être incités à **évacuer** leur lieu de travail sans délai, lors de ce type d'incident. Il est en effet raisonnable de craindre des dommages pour sa santé dans cette situation : c'est donc un **danger grave et imminent**, qui permet à chacun d'exercer son **droit de retrait**.

Concernant **l'exposition à l'amiante des douaniers Havrais du secteur de l'EAT**, sujet abordé lors du précédent CHSCT, il nous a été annoncé une visite du site par le médecin de prévention, accompagné d'un spécialiste de la Caisse de Retraite et Santé Au Travail (Carsat), pour le 23 avril. Les fiches de présence que l'administration s'est engagée à fournir ne sont pas encore rédigées, elles sont annoncées « pour cette année ».

Les représentants du personnel interpellent également l'administration sur l'obligation légale d'assurer un **nettoyage quotidien des sanitaires** sur le lieu de travail. Les registres attestent que ce n'est pas le cas sur certains sites. Il conviendra de vérifier les périodicités indiquées dans les contrats et de s'assurer de leur respect.

---

Plusieurs **fiches de signalement** ont été émises par des agents des finances publiques exposés à **l'agressivité des redevables**. Les représentants du personnel demandent à ce que les suites données par l'administration (courrier de rappel à la loi, en général) soient indiquées sur ces fiches. Par ailleurs, nous signalons que ces situations à risques ont parfois pour origine un dysfonctionnement du côté de l'administration, comme cela a été le cas à la trésorerie de Bihorel, avec un problème technique de téléphonie, et comme cela peut être le cas par ailleurs lorsque les **moyens humains** ne permettent pas d'assurer correctement l'accueil téléphonique.

---

Parmi les **accidents de services** recensés, nous soulevons la question des échelles en mauvais état utilisées à la **BSE de Dieppe**, qui ont été la cause d'une blessure à la main. Nous signalons que les nouvelles échelles fournies en remplacement sont moins adaptées que les anciennes, en particulier parce qu'elles sont trop grandes et peu pratiques à transporter. L'administration nous indique qu'il s'agit d'un marché national mais nous assure que les besoins des agents seront pris en compte pour le renouvellement de ce matériel.

---

L'étude des comptes-rendus des **exercices d'évacuation** a permis de constater la nécessité de rappeler les consignes à certains guide-file ou serre-file. Par ailleurs, les représentants du personnel s'étonnent de l'absence d'anomalie indiquée dans le rapport d'évacuation du **Bureau Central des douanes du Havre**, contrairement à ce qui a été observé sur site. ***Le compte-rendu d'évacuation doit relever les dysfonctionnements et non les occulter, le but étant de vérifier les pratiques et de les corriger si nécessaire !***

---

### **Rénovation de l'aile Est du Bureau central des douanes du Havre :**

L'avis du CHSCT est demandé concernant l'Avant-Projet Définitif des travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne brigade. Ces locaux accueilleront la division du Havre Port Logistique (Pôle d'Encadrement des Bureaux) et la Cellule des Contrôles de Régularité, soit 14 personnes.

Le CHSCT avait été informé en juin 2017 de l'étude de faisabilité pour ce projet. Cependant, l'Avant-Projet Sommaire a été modifié puis validé le 20 octobre 2017 **sans aval ni même information du CHSCT**. Les opérations de retrait de l'amiante ont d'ores et déjà été réalisées.

Compte tenu de cette méthode, les représentants du personnel estiment ne pas avoir été suffisamment informés pour rendre un avis. Le président propose de présenter à nouveau ce point lors d'une prochaine séance. L'administration s'engage à fournir toutes les informations concernant ce projet « au fil de l'eau » et non plus à l'occasion unique d'un avis du CHSCT.

---

### **Annulation de la fermeture du Bureau d'Evreux :**

Nous nous étonnons d'avoir eu à demander l'ajout de ce point à l'ordre du jour. Cette décision du Conseil d'État contre la fermeture du Bureau, suite au recours de la CGT, n'est-elle pas un événement déterminant pour ce dossier essentiel du CHSCT Finances 76 ?!

***Il est reconnu que l'administration n'a pas respecté les droits du CHSCT en faisant passer cette fermeture au mépris du dialogue social !***

Si le président reconnaît clairement que la fermeture est annulée, il affirme avec force que l'Administration mènera à terme la fermeture de ce bureau, sans enfreindre, cette fois, ses obligations légales envers les instances représentatives. Pour le moment, les missions n'ayant pas encore été transférées restent confiées aux agents du bureau.

***En attendant, quel gâchis humain !***

Deux agents ont demandé à réintégrer leur affectation d'origine après un départ à la DDFIP de l'Eure. Il nous est précisé que ces agents auraient dû rendre leurs primes de restructurations s'ils les avaient touchées !!!

---

### Accueil de la cité administrative des Finances Publiques à Rouen :

Ce point a également été ajouté à l'ordre du jour à notre demande. En effet, dans un objectif de sécurisation, l'administration est en train d'étudier une nouvelle organisation de l'accueil qui est susceptible d'impacter de façon importante les conditions de travail des agents. Il est donc indispensable que le CHSCT y soit associé aussi tôt que possible, d'autant plus qu'un accueil des usagers mal organisé est l'une des sources les plus sûres de souffrance au travail !

Le Directeur Régional des Finances Publiques nous dit être en phase de réflexion. L'objectif est de limiter les déplacements des usagers au sein du bâtiment. Une grille sera mise en place, et l'accueil différencié des particuliers et des professionnels devrait être pris en charge dans un espace unique, avec une exception pour les notaires qui seraient dotés de badges pour circuler librement. Sont envisagés une salle destinée à l'accueil numérique pour les usagers, une distribution de tickets par services et des « box » (bureaux cloisonnés) partagés entre les différents services...

---

### Questions diverses :

En réponse à une question sur le **télétravail**, le chef de Pôle BOP-GRH confirme l'extension de 6 mois à 1 an des autorisations de télétravail à partir de la prochaine campagne, y compris pour le renouvellement des dossiers actuellement accordés pour 6 mois.

Solidaires Douanes est revenu sur la problématique de la **sécurisation de l'Hôtel des Douanes de Rouen** suite à un nouveau dysfonctionnement récent. En effet, l'agente chargée de l'accueil a constaté que 2 personnes se sont retrouvés à l'intérieur de l'Hôtel des Douanes de Rouen avant l'ouverture des portes à 14 heures. Le Président a fait une note de rappel à l'ensemble des agents appelant à la vigilance. Espérons que cela soit suffisant !!!

Sollicités par plusieurs collègues, nous demandons également si **l'ascenseur de l'Hôtel des Douanes de Rouen**, en panne depuis plusieurs années, sera réparé un jour ! Il a été répondu par la négative, à court et moyen terme, car le seul devis actuellement établi était exorbitant... Disant répondre du même coup à la demande d'un agent à disposer d'une salle de sport, le président propose donc d'emprunter les escaliers !!! (humour ou pas...)

*Solidaires était représenté par :*

*Yves Certain (Finances Publiques, titulaire)  
Eric Gravier (Finances Publiques, suppléant)  
Jean-Luc Jourdain (Douanes, expert)  
Jean-François Nicolas (Douanes, titulaire)  
Samuel Dréan (Douanes, suppléant)  
Christine Davoine (INSEE, experte)*